

idées
reçues

L'Esclavage



Gilles Gauvin

idées
reçues

L'Esclavage

*Aux Drôles de Dames, à Céline et à Delphine,
en souvenir du 10 mai 2010.*

idées
reçues

L'Esclavage

Gilles Gauvin

Histoire & Civilisations

Gilles Gauvin

Docteur en histoire contemporaine, Gilles Gauvin est professeur en collège ZEP depuis une quinzaine d'années. Il a été membre du Comité pour la mémoire de l'esclavage (2004-2009) et référent national des écoles associées de l'UNESCO (réSEAU) pour le thème des droits de l'homme (2008-2010).

Du même auteur

- *Les Français au quotidien, 1939-1949*, avec Éric Alary et Bénédicte Vergez-Chaignon, Perrin, 2009.
- *Abécédaire de l'esclavage des Noirs*, Éditions Dapper, 2007.
- *Michel Debré et l'île de La Réunion : une certaine idée de la plus grande France*, Presses universitaires du Septentrion, 2006.
- Comité pour la mémoire de l'esclavage, *Mémoires de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, collectif, préface de Maryse Condé, La Découverte, 2005.

ESCLAVAGE n. m. – L’esclavage, c’est-à-dire l’état d’esclave, peut se définir comme le fait de se voir priver de ses libertés et d’être sous la dépendance absolue d’un maître.

Pourtant ce terme cache des situations complexes à travers le temps. En effet si on repère dès l’Antiquité, comme dans le code de Hammourabi (texte babylonien datant d’environ 1750 avant J.-C.), l’existence d’esclaves, les termes utilisés sont aussi divers que les réalités qu’ils recouvrent. En Grèce, chaque cité a son système et les mots utilisés sont parfois ambigus. Celui d’*andrapodon* désigne littéralement « l’homme à pattes », qui est assimilé au bétail, mais on trouve également le mot *doulos*, qui s’oppose juridiquement à la notion d’homme libre. À Rome, où on utilise le terme de *servus* pour les hommes et d’*ancilla* pour les femmes, il existe plusieurs statuts où se mêlent règles de droit et règles de coutume. L’esclave né dans la maison n’est ainsi pas considéré de la même manière que celui utilisé dans les mines, assimilé pour sa part à du bétail. C’est vers le XII^e siècle qu’apparaît en Occident le substantif « esclave », qui dérive du latin médiéval *sclavus*. Ce mot désigne en fait les populations slaves dont les Germains et les Saxons ont fortement usé pendant le haut Moyen Âge comme main-d’œuvre captive. Puis, tout au long du Moyen Âge une distinction s’opère entre le serf (*servus*) et l’esclave (*slavus*) : la propriété individuelle du maître sur le serf est plus complexe que celle du maître sur l’esclave qui est brutale et entière. Au XVIII^e siècle, le mot « esclave » devient synonyme de « nègre » dans la langue française.

Introduction	9
---------------------------	---

L'esclavage d'hier à aujourd'hui

« L'Europe n'a pas connu l'esclavage. »	15
« Les Européens sont à l'origine de l'esclavage des Noirs. »	19
« C'est grâce à la colonisation européenne que l'esclavage a reculé en Afrique. »	25
« L'esclavage et le commerce des esclaves n'existent plus. »	29

Esclaves et esclavagistes

« Les esclaves étaient toujours des Noirs et les esclavagistes toujours des Blancs. »	35
« Tous les esclaves africains ont été déportés à partir de Gorée. »	41
« Les esclavagistes de l'océan Indien étaient plus humains que ceux des Antilles françaises. ».....	47
« Les Européens ne savaient rien de la réalité de la traite et de l'esclavage. »	53

Résistances et abolitions

« C'est grâce à la République que l'esclavage a été aboli en France. »	61
« L'esclavage est la cause de la guerre de Sécession aux États-Unis. »	69

« C'est à cause de Joséphine de Beauharnais que Bonaparte a rétabli l'esclavage. »	75
« L'abolition de 1848 marque la fin de l'exploitation humaine dans les colonies françaises. »	81

Pratiques culturelles, mémoires et histoire

« Les Européens achetaient des esclaves contre de la pacotille. »	89
« Les esclaves n'avaient aucune culture. »	95
« Le créole, c'est du français déformé. »	101
« On n'enseigne pas l'histoire de l'esclavage en France. »	107

Conclusion	113
-------------------------	-----

Annexes

<i>Glossaire</i>	119
<i>Repères chronologiques</i>	121
<i>Pour aller plus loin</i>	123

Introduction

Il aura fallu qu'un terrible tremblement de terre dévaste Haïti en février 2010 pour que l'on redécouvre que ce petit pays était l'un des plus pauvres du monde. Rapidement la question de l'annulation partielle ou totale de l'énorme dette qui pèse sur l'ancienne colonie française de Saint-Domingue a été posée. La République française, par la voix de son président, annonçait le versement d'une aide de 326 millions d'euros recouvrant les 56 millions de la dette haïtienne à l'égard de la France.

Mais au-delà des images chocs et des discours emprunts de sympathie, personne n'a vraiment expliqué pourquoi les Haïtiens étaient si pauvres ! Il s'agit avant tout de faire acte de compassion avec un pays qui semblait maudit : misère, dictature, guerre civile et, à intervalles réguliers, catastrophes naturelles... Qui aura vraiment rappelé que ce pays fut la première république noire indépendante en 1804 ? Que cette indépendance fut arrachée avec fierté par des esclaves aux contingents de Bonaparte qui soumettait au même moment l'Europe à son empire ? Qui aura expliqué que dès sa naissance cette jeune nation fut soumise à la dictature de la dette ? Haïti n'a obtenu en effet une reconnaissance internationale de la part des grandes puissances de l'époque qu'en échange d'une somme colossale de 150 millions de francs-or versée à la France. Les esclaves révoltés ont donc dû indemniser les anciens colons pour le préjudice que ces derniers estimaient avoir subi, avant même de pouvoir mettre en œuvre un « véritable projet national », pour reprendre les propos du président Sarkozy sur la nécessité pour Haïti de définir elle-même sa propre

politique de reconstruction. En tous les cas, si les informations sur les raisons profondes de la misère haïtienne ont pu être données ici et là, ce n'est certainement pas ce qui aura marqué l'opinion publique. Cette dernière en sera restée aux nombreuses idées reçues qui continuent d'assimiler Noirs, misère et esclavage, comme s'il s'agissait d'une fatalité : ils étaient autrefois des esclaves, ils sont donc forcément pauvres aujourd'hui et forcément le sort s'acharne sur eux... C'est le même discours simplificateur qui avait suivi les violentes émeutes de février 2009 en Guadeloupe, lorsque les médias cherchaient à trouver dans le passé esclavagiste de cette autre colonie française, devenue département d'outre-mer en 1946, une explication simple au conflit économique et social : une opposition radicale entre Noirs, descendants d'esclaves, donc misérables, et Blancs, descendants des colonisateurs, donc riches et profiteurs.

L'histoire ne s'écrit pourtant jamais de manière aussi tranchée, c'est sans doute pourquoi il est aussi difficile de faire reculer les idées reçues sur l'esclavage comme sur bien d'autres sujets, comme par exemple ceux de la colonisation ou de l'Afrique, qui ne sont pas sans rapport avec notre thème.

Dans cet ouvrage, nous nous proposons d'analyser ces idées toutes faites que l'on peut entendre aujourd'hui encore à propos de l'esclavage, idées réactivées en France par les nombreuses polémiques suscitées par les violences urbaines de novembre 2005, suivies par la création du Conseil représentatif des associations noires (CRAN). Quelques mois plus tard, le 10 mai 2006, la République inscrivait dans le calendrier national une date de commémoration des mémoires de la traite négrière*, de l'esclavage et de leurs abolitions. On retrouvait donc l'amalgame entre misère, Noirs et esclavage.

* *Les mots signalés par un astérisque renvoient au glossaire en fin d'ouvrage.*

Il reste donc beaucoup à faire dans le domaine de la recherche universitaire, de l'enseignement, mais aussi de la vulgarisation pour tenter peu à peu de faire disparaître ces « clichés ».

”

L'ESCLAVAGE D'HIER À AUJOURD'HUI

« L'Europe n'a pas connu l'esclavage. »

*Les paysans sont tous soumis au seigneur
mais ils se divisent en deux catégories :
les vilains, qui sont les hommes libres, et les serfs,
qui appartiennent en propre à un maître.*

Manuel d'histoire-géographie, 5^e, 2005

L'esclavage est ancré dans l'histoire des hommes depuis l'Antiquité. La plus ancienne image d'un esclave – un homme aux mains liées battu par son maître à Sumer (actuel Irak) – date de 3200 avant J.-C. Dans la Grèce antique, l'esclavage occupait une place déterminante. On utilisait uniquement des esclaves dans les carrières et les mines, et c'est la présence d'esclaves qui permettait aux citoyens de se consacrer à la vie politique dans les cités. L'île de Délos était d'ailleurs une plaque tournante du commerce international. Le géographe Strabon estimait qu'au v^e siècle l'île traitait 10 000 esclaves par an, pour une population de 20 à 30 000 habitants. À Rome, dont le rayonnement au II^e siècle remplace celui d'Athènes, l'esclavage prit une place de plus en plus importante, dans les campagnes et dans les villes. Le nombre d'esclaves y aurait atteint près du tiers de la population. Mais cela n'est pas sans conséquences : les révoltes d'esclaves ne manquent pas dans l'histoire de la République romaine, tout particulièrement celle du gladiateur Spartacus (73-71 avant J.-C.), qui faillit la renverser.

La question de l'esclavage en Europe, au Moyen Âge, reste bien moins connue du grand public qui

assimile souvent esclavage *stricto sensu* et servage*. Or, il n'est pas facile de présenter simplement l'opposition entre l'esclavage antique et le servage médiéval, d'autant que les serfs ne sont pas nécessairement des descendants des anciens esclaves. La transition de l'un à l'autre s'est faite progressivement en fonction des espaces géographiques, la Normandie voyant par exemple l'esclavage disparaître très rapidement, dès le début du premier millénaire, alors qu'on estime que la population anglaise était, en 1066, composée à 10 % par des esclaves. En France, l'esclavage fut légalement aboli au XI^e siècle et, en 1315, une ordonnance royale permit même d'affranchir tout individu entrant dans le royaume. À l'inverse, l'Italie connaissait encore des pratiques esclavagistes au XV^e siècle.

Le message chrétien, qui a peu à peu amené l'Occident à considérer comme des humains à part entière les esclaves de l'Antiquité, est un des facteurs de cette évolution. Par ailleurs, les seigneurs qui se partagent les terres au Moyen Âge, plutôt que de chercher à entretenir des masses d'esclaves, se mettent à prélever le fruit du travail des paysans. Ainsi au XI^e siècle en Europe, on peut parler avant tout de l'existence de contraintes pour la population servile. Cette dernière doit payer une taxe seigneuriale (la taille) et doit fournir un travail gratuit (la corvée) au seigneur. À la différence des esclaves, les serfs ne vivent pas enfermés ou sous surveillance et peuvent posséder des biens.

Mais l'esclavage proprement dit n'a pas totalement disparu d'Europe au Moyen Âge, en particulier dans sa partie méditerranéenne. Dès le X^e siècle les rois saxons se fournissaient en main-d'œuvre captive chez les Slaves, ce qui explique d'ailleurs l'emploi du mot *sclavus* – d'où est tiré « esclave » – pour désigner les captifs. Cette source d'« approvisionnement » s'est

perpétuée car, après le Schisme de 1054, les orthodoxes étaient considérés comme hérétiques et ennemis de la chrétienté. On assista même à une « spécialisation » des sources d'approvisionnement. Les Bulgares, pourchassés eux-mêmes comme hérétiques par les chrétiens d'Orient, étaient ainsi revendus en Italie où ils constituaient une bonne part des esclaves au XIII^e siècle. Les Grecs représentaient également une part importante des hommes et femmes vendus par les marchands d'esclaves espagnols (catalans en particulier) ou italiens (véniens et génois). À cela s'ajoutaient des achats d'esclaves faits par les Européens aux Turcs, qui étaient pourtant leurs ennemis. De véritables réseaux d'importations d'esclaves se développèrent car l'Europe méditerranéenne connaissait alors un besoin de main-d'œuvre dans les villes et dans les domaines agricoles. La chute démographique due à la grande peste noire, en 1348, eut même pour conséquence de soutenir le trafic. Jusqu'aux Temps modernes on note l'existence d'esclaves domestiques dans les villes. Le commerce de ces esclaves achetés sur des marchés réguliers s'étendait sur un très large réseau puisqu'au début du XVII^e siècle on a la trace d'esclaves grecs et slaves à Cuba. Mais, à l'opposé de la traite négrière*, ce commerce semble être directement lié à des commandes précises.

Le trafic d'esclaves d'origine européenne fut néanmoins progressivement remis en cause lorsque le rapprochement des catholiques et des orthodoxes devint une nécessité politique au milieu du XV^e siècle. Les marchés orientaux furent ensuite définitivement fermés aux trafiquants européens avec la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. Les Européens, qui trafiquaient déjà des esclaves avec les musulmans d'Afrique du Nord, se tournèrent alors vers l'Afrique de l'Ouest. La traite négrière qui se met

alors en place est le fait non plus des Italiens, mais des Espagnols, des Portugais, puis la France, le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou même le Danemark y participent. Elle connaît en outre une véritable spécialisation afin de fournir des masses considérables d'esclaves aux colonies. Mais la condition de non-libre est loin de disparaître en Europe, tout particulièrement à l'Est où le servage s'aggrave. En Russie, à partir du milieu du XVII^e siècle, les paysans sont asservis soit à l'égard du tsar, soit aux nobles. Les serfs constituent même plus de la moitié de la population au XVIII^e siècle. Et même si Alexandre II abolit le servage en 1861, les legs de ce système et la pauvreté absolue d'une grande masse de la paysannerie favorisèrent la révolution bolchevique de 1917.

En fait, de l'Antiquité à la période contemporaine on distingue en Europe la persistance de trois catégories : les libres absolus, les non-libres absolus (esclavage) et des catégories intermédiaires qui, tout en étant libres de droit, sont tenues en état de dépendance (servage).

aux traites négrières et à l'esclavage. C'est pourquoi nous renvoyons au site de l'association nantaise Les Anneaux de la mémoire (www.lesanneauxdelamemoire.com) ou de l'association normande Les Routes du philanthrope. Cette dernière propose un recensement très large de liens. Les enseignants pourront en outre y trouver une série de quiz interactifs pour leurs élèves. Le site du collège J.-Y. Cousteau (Seine-Maritime), enfin, propose de nombreuses actions péda-gogiques de référence sur le sujet (<http://cousteau-col.spip.ac-rouen.fr/spip.php?rubrique5>).

Éditeur : Marie-Laurence Dubray.

Remerciements de l'Éditeur à : Claire Gaborel, Anne-Laure Marsaleix et Aude Marcet.

Imprimé en Pologne en juillet 2010 sur les presses de l'imprimerie Dimograf.

© Le Cavalier Bleu

ISBN 978-2-84670-307-9 / Dépôt légal : août 2010.